



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de l'emploi

Question écrite n° 3746

Texte de la question

M. Michel Meylan s'étonne auprès de M. le ministre de la communication alors que la lutte contre le chômage doit mobiliser l'ensemble de nos concitoyens et faire appel à des idées novatrices, du peu d'enthousiasme manifeste par les pouvoirs publics envers le projet de l'Association pour la promotion de l'emploi en France qui se propose d'organiser un grand événement médiatique, s'inspirant du Téléthon, en faveur de l'emploi. Il lui demande, compte tenu de la puissance et de l'impact de la télévision, si le Gouvernement a l'intention d'utiliser ce moyen comme outil à part entière de la politique de lutte contre le chômage.

Texte de la réponse

Il convient tout d'abord de signaler que les chaînes publiques consacrent des émissions spécifiques au thème de l'emploi. Dans le cadre d'un accord avec l'Agence nationale pour l'emploi, France 3 réalise et diffuse ainsi régulièrement avant ou après les journaux régionaux d'information des séquences consacrées aux offres d'emploi et aux stages de formation et d'apprentissage. Par ailleurs, France 2 crée dans sa grille de rentrée une nouvelle émission d'une heure diffusée chaque samedi matin, « le Magazine de l'emploi ». D'autre part, le Premier ministre vient d'annoncer la création d'une chaîne de la connaissance et de la formation qui émettra à partir de l'automne 1994 avant Arte, sur le cinquième réseau hertzien. Ce projet témoigne de l'importance que le Gouvernement accorde à la télévision, comme outil d'éducation et de formation, et marque sa volonté de tout mettre en œuvre pour lutter contre le chômage et l'exclusion.

Données clés

Auteur : [M. Meylan Michel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3746

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : communication

Ministère attributaire : communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1993, page 1954

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3324